



Action sociale : Les ministres vous font les poches !

Lors du comité technique ministériel du 13 octobre dernier le projet de Loi de Finances 2016 a été présenté aux organisations syndicales.

Les ministres messieurs Sapin, Macron et Eckert ont, comme ils en ont l'habitude une fois par an lors de la présentation du Projet de Loi de Finances 2016 (PLF), lu respectivement leur prose.

L'annonce concernant les politiques sociales dans nos ministères économiques et financiers est la suivante :
« *Le bouclage du budget ministériel a conduit à poser la question de l'action sociale, qui bénéficiera cette année de 150 millions d'euros..... Ce montant inclut une mesure d'économie, rendue possible par le niveau élevé de trésorerie de l'association ALPAF qui permet de maintenir le financement des prestations logement ... »*

Ce message pourrait sembler indolore..., or quand on compare dans le détail le PLF 2015 et le PLF 2016, on peut lire que pour 2015 les crédits dédiés aux politiques d'action sociale hors santé et sécurité au travail étaient de 155,47M€ alors que pour 2016 ils ne sont que de 127,52M€ !

Cherchez l'erreur !!!, moins 30M€ !

C'est plus qu'une diminution, c'est une amputation pure et simple du budget d'action sociale. Le poste le plus touché étant la subvention versée à l'association ALPAF (logements et prêts) puisqu'elle sera équivalente à ZERO !!!

Comment réserver des logements pour les agents ? Comment accorder des aides et des prêts ? Déjà l'an dernier l'association avait vu sa subvention diminuer de 2M€ !

Mais ce n'est pas tout, **l'association EPAF (vacances enfants et familles) va elle aussi subir un coût de rabot sur sa subvention d'un montant de 540 000 €. Privant, en partie, les agents des finances et leurs enfants de leur droit aux vacances !**

Et ce dont les ministres ne se vantent pas, c'est qu'en plus s'applique sur différents poste une réserve dite de précaution d'un montant de 8%. Réserve qui chaque année se transforme, en fin d'exercice, systématiquement en réduction de moyens.

En outre, les crédits consacrés à la protection sociale complémentaire (MGEFI) subissent une diminution de 5,61 M€ redéployés sur la restauration mais uniquement pour faire face à l'augmentation de 1 euro du titre restaurant.

Ou comment « déshabiller Paul pour habiller Pierre », ce tour de passe passe, en dehors de toutes consultations des organisations syndicales, augure bien mal les prochaines concertations ouvertes à Bercy sur la protection sociale complémentaire....

L'action sociale dans nos ministères économiques et financiers a été gagnée grâce aux luttes des agents, notamment lors du conflit de 1989. Tous ces acquis, comme tant d'autres, pour lesquels nous nous sommes battus et continuons à nous battre sont aujourd'hui remis en cause.

La fédération des Finances CGT n'acceptera pas un tel mépris vis à vis des personnels, elle appelle des aujourd'hui les personnels à agir sans attendre et à se mobiliser pour défendre et maintenir une action sociale de haut niveau pour toutes et tous.